

## Commission des Finances

Date : 07.05.2019

Service : Département des finances et du logement

Sujet : PR-1350\_Comptes 2018 de la Ville de Genève

---

**Question 5** : Un-e commissaire demande quel est le bilan du projet « Réparer plutôt que jeter » ? Quid du chiffre d'affaires des réparateurs ?

**Réponse** : Le projet « Réparer plutôt que jeter » a été lancé en septembre 2014. Il vise à encourager la population à faire réparer ces objets auprès de commerces, artisan-e-s et entreprises locaux actifs dans la réparation. Un bilan détaillé 2017-2018 du projet a été finalisé en janvier 2019. Les éléments-clés sont les suivants :

- 18'000 utilisateur-trice-s du site web [www.ge-repare.ch](http://www.ge-repare.ch).
- Plus de 30'000 recherches de réparateur-trice-s sur [www.ge-repare.ch](http://www.ge-repare.ch)
- Extension du projet à 7 communes genevoises.
- +73 réparateur-trice-s répertorié-e-s en 2018 (206).

Concernant la question relative au chiffre d'affaires des réparateur-trice-s, il n'est pour lors pas possible de le quantifier. Toutefois, une enquête menée en novembre 2016 auprès de 26 réparateur-trice-s répertorié-e-s en Ville de Genève a démontré que 10 d'entre eux/elles ont fait valoir un chiffre d'affaires en hausse, 9, un chiffre d'affaires stable et 3, un chiffre d'affaires en baisse. 4 n'ont pas répondu à la question. Cette enquête a permis de mettre en évidence une situation contrastée selon les secteurs de la réparation : en hausse pour les téléphones, les vélos, l'informatique ; en baisse ou en stagnation pour le secteur des meubles et des vêtements ; pas de tendance claire dans les secteurs électroniques et électroménager/électrique, accessoires. Il est important de souligner que les réparateur-trice-s interrogé-e-s ont tous-tes souligné l'utilité du projet et mentionné que le site internet leur avait apporté des client-e-s. Le projet « Réparer plutôt que jeter » promeut la réparation et permet via son répertoire en ligne de faire connaître les commerces, entreprises, artisan-e-s locaux de la réparation. De fait, il contribue donc à maintenir (sinon développer) l'économie locale de la réparation.

Le 20 mai 2019